

Elections législatives du 20 décembre

Le positionnement des candidats sur les bulletins de vote connu

On connaît désormais le positionnement de tous les partis politiques et groupes d'indépendants sur les bulletins de vote des élections législatives du 20 décembre prochain. Ce positionnement ...



PAGE 3

POLITIQUE



Soulèvement populaire
du 19 août 2017

**Tchikpi
Atchadam n'a-t-il
pas finalement
contribué à
renforcer le
pouvoir et sa
majorité ?**

PAGE 3

PORTRAIT



Jeunesse

**Qui est Edwige
Mensah, la
nouvelle
ambassadrice de
l'Unicef ?**

La bloggeuse Edwige Adjo Mensah a été nommée, mardi 20 novembre dernier, ambassadrice de la jeunesse pour le compte de l'Unicef pour le Togo. L'annonce a été faite à l'occasion ...

PAGE 11

JMS 2018

«Connais ton statut»

En prélude à la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre le Sida (JMS), le 1er décembre prochain, une conférence de presse a été organisée par le Conseil national de lutte contre ...

PAGE 9



A l'approche des élections et des fêtes de fin d'année

La C14 veut entretenir un climat de violence et paralyser les affaires

Quel visage incarnera la coalition des 14 partis de l'opposition, dans quelques semaines ? À quelques jours du 20 décembre, date de l'élection législative, la C14 demeure confuse et indécise et opte pour la violence. La coordinatrice de la C14 entretient elle-même, ce climat de terreur en jurant qu'ils feront tout pour empêcher la tenue des élections. Il y a quelques jours, faut-il le rappeler, le Parti national panafricain (PNP) promettait de son côté, ce que ses responsables appellent « le déluge ».

PAGE 2

EDITO

Après avoir critiqué la Cédéao, on jure par son projet de Loi

Le double visage caractéristique de l'opposition togolaise, est l'une des raisons de son échec. Le jeu trouble de sa diplomatie - amateur - au fil des rebondissements de la crise a toujours créé des tensions avec des acteurs clés, notamment la Cédéao, et attisé des « relations froides » pour pouvoir s'approprier le pouvoir diplomatique, pourtant indispensable pour être un adjuvant à toute bonne lutte. On est loin du cadre nécessaire à l'obtention de résultats probants sanctionnant une lutte...

PAGE 3

Finance

**Le Togo célèbre la Semaine
de l'inclusion financière du 28
novembre au 1er décembre**

Initiée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), la Semaine de l'inclusion financière dans l'Uemoa a pour thème « Inclusion financière : levier ...



PAGE 5

	SOMMAIRE	Zimbabwe / Gouvernance Le président Mnangagwa baisse son salaire ainsi que celui des fonctionnaires  P 4	Investissement La BIDC mise sur le financement des chaînes de valeur agricoles  P 5	Congo / Musique Le Tempo Music, l'orchestre des enfants qui illumine Pointe-Noire  P 9	Théâtre Le « palabre du cordonnier » ou la parole retrouvée  P 9	24^e conférence sur le climat / Interview avec Komla Azankpo, point focal national de la CCNUCC  P 10
---	-----------------	---	---	---	---	--

A l'approche des élections et des fêtes de fin d'année La Coalition des 14 veut entretenir un climat de violence et paralyser les affaires

Quel visage incarnera la coalition des 14 partis de l'opposition, dans quelques semaines? À quelques jours du 20 décembre, date de l'élection législative, la C14 demeure confuse et indécise et opte pour la violence. La coordinatrice de la C14 entretient elle-même, ce climat de terreur en jurant qu'ils feront tout pour empêcher la tenue des élections. Il y a quelques jours, faut-il le rappeler, le Parti national panafricain (PNP) promettait de son côté, ce que ses responsables appellent « le déluge ».

Ce n'est plus un secret pour personne, les intentions de la C14 sont désormais claires pour l'ensemble de la communauté nationale et internationale. Elle veut créer une situation de violence généralisée, afin de mettre le pays à genou sur le plan économique. On le note d'ailleurs dans les propos des leaders qui sont

assez menaçants. L'échec est consommé pour la coalition ! Elle en a conscience, mais a du mal à l'accepter. Ayant échoué il y a quelques mois à créer une situation d'insoutenabilité, les leaders de ce regroupement reviennent à la charge lorsqu'ils se rendent compte que le processus avance électoral avance normalement.

Au lieu de reconnaître humblement que cette stratégie n'a pas marché, les leaders au sein de la C14 préfèrent évoluer dans une voie sans issue. De plus, ils veulent y entraîner les paisibles populations dans leurs dérives. D'abord, la campagne électorale est prévue pour débuter le 4 décembre prochain. C'est donc clair que la Coalition veut créer la confrontation, la confusion en annonçant des manifestations vraiment à la veille du démarrage de la campagne, pour les 29 novembre, 1er, 3 et 4 décembre. Cette intention manifeste de nuire aussi bien à l'image du pays qu'à son



Des leaders de la coalition au devant d'une marche (archives)

économie se traduit par le choix de ne pas manifester le vendredi 30 novembre et le dimanche 2 décembre. Autrement, on vise les jours ouvrables pour s'attaquer de plein fouet à l'activité des citoyens débrouillards qui ne s'embarrassent pas de se mêler des marches qui se sont révélées contreproductives au fil des mois. De plus, ces marches interviennent au moment où les Togolais s'apprêtent à célébrer les fêtes de fin d'année. Alors que ces

derniers se débrouillent tant bien que mal pour trouver les moyens d'honorer cet impératif festif et religieux annuel, voilà que la Coalition à travers ces manifestations veut rendre les choses encore plus difficiles en mettant à genou l'économie. Le gouvernement doit donc prendre ses responsabilités pour favoriser le respect des droits de tous les citoyens sans exception, quelques soient leurs convictions.

TM

Atakpamé
Point de la mise en œuvre des actions planifiées dans sept cantons de l'Est-Mono
Un atelier de revue annuelle des projets de validation et d'évaluation des performances pour le compte de l'année 2018 s'est tenu le vendredi 9 novembre 2018. Le but est de faire le point de la mise en œuvre des actions planifiées dans les différents objectifs stratégiques au cours de l'année fiscale 2018, de valider l'évaluation des cantons en vue de dégager les deux plus performants de la préfecture.

Amou
Les jeunes de l'Est-Mono ont participé à un camp de mise à niveau
Des jeunes de la préfecture de l'Est-Mono ont participé du 7 au 10 novembre 2018 à Ayomé à un camp. Organisé par Plan International et exécuté par l'ATBEF, ce camp vise à donner l'occasion aux jeunes de différents clubs d'échanger et de partager leurs expériences sur les activités menées dans leurs localités respectives en matière de promotion des droits des adolescents à la santé génésique.

Ogou
Pro-CEMA outille des OSC en développement organisationnel
Le programme de consolidation de l'Etat et du monde associatif (Pro-CEMA) a formé du 12 au 17 novembre 2018, une vingtaine d'acteurs de réseaux et faitière. La formation vise à faire acquérir aux candidats des compétences pratiques, des aptitudes et attitudes thématiques adaptées aux contextes des OSC togolaises en appuyant les participants de chaque région à avoir un plan de réplcation auprès des OSC pendant ou après ce programme.

Agoe-nyive
Le projet de prévention des grossesses précoces en milieu scolaire lancé
Le projet de prévention des grossesses précoces en milieu scolaire (PPGD) a été lancé le vendredi 9 novembre 2018. Initié par l'ATBEF et les ministères de la Planification du développement et des Enseignants Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle. La finalité est de contribuer à la réduction du taux de grossesses précoces et non désirées dans les collèges.

EDITO

...politique qui devrait essentiellement viser des réformes clés contenues dans un projet que le gouvernement vient d'introduire à l'Assemblée nationale. Pour la deuxième fois depuis les événements d'août 2017, le gouvernement a en effet introduit il y a quelques jours un projet de loi portant réformes constitutionnelles à l'Assemblée nationale. A la différence du premier projet introduit en septembre 2017, celui-ci - enrichi - prend essentiellement en compte des propositions faites par

un expert constitutionnaliste commis par la Cédéao. Le rejet par les députés de l'opposition du texte de l'expert de la Cédéao revu par le gouvernement avant son introduction au parlement était prévisible. Les députés togolais de l'opposition exigent du gouvernement l'introduction au parlement pour étude, de l'avant-projet de réformes constitutionnelles et institutionnelles soumis aux protagonistes de la crise par la Cedeao et exacerbe les passions. Pourquoi les dirigeants de la coalition commettent-ils sans cesse la même erreur ? A travers plusieurs descentes dans les rues,

des menaces qu'elle brandit à tout bout de champ et surtout avec une attitude changeante au gré des situations et même de leurs humeurs en tant que leaders politiques, ces leaders ont taxé de plusieurs noms d'oiseaux les médiateurs de la crise togolaise choisis par la Cédéao, lynchant à volonté l'institution sous-régionale, son président de Commission, etc. Quitte à pousser ces responsables à prendre fait et cause pour leur adversaire, qui n'est autre que le parti au pouvoir, et même s'il le faut au prix de la violation de certaines règles de la démocratie. Aujourd'hui, la question du texte proposé par l'expert

constitutionnaliste de la Cédéao semble intéresser au plus haut point les leaders de la Coalition, qui reviennent subitement à de meilleurs « sentiments diplomatiques » en saluant, le travail de cet expert, donc celui de la Cédéao. Et c'est pour le moins surprenant, venant des politiciens qui vilipendaient la Cédéao, il y a encore quelques semaines. Un leader politique devrait-il ignorer les règles de préséance en diplomatie ? La question vaut bien son pesant d'or. Car à quoi sert la détermination de cette opposition pour demander l'introduction du texte de l'expert de la Cédéao, si elle n'est pas épaulée par la

Cédéao ? Que des gens qui se battent pour l'instauration de la construction d'un Etat de droit dans notre pays, menacent, et vilipendent de respectables institutions comme la Cédéao, parce que simplement certaines de leur proposition n'auraient pas reçu d'échos favorables auprès de la part de cette dernière entre temps, serait une aberration gravissime pour l'avenir de la jeune démocratie togolaise. Surtout que ces leaders sont rattrapés in fine par leur très récente histoire, celle qui a consisté à attaquer et écorné l'image de la Cédéao.

Dieudonné Korolakina

Soulèvement populaire du 19 août 2017

Tchikpi Atchadam n'a-t-il pas finalement contribué à renforcer le pouvoir et sa majorité ?

Le 19 août 2017, l'on s'en souviendra encore pour longtemps. C'est devenu une date mémorable dans l'histoire politique de notre pays. Personne n'a vu venir ce que certains ont qualifié « d'ouragan ». Les services de sécurité ont réussi tant bien que mal à maîtriser le mouvement et à sauvegarder la stabilité du Togo. Des mois après, on se demande si cette crise n'a pas fait plus de bien que de mal au pouvoir en place alors que l'objectif visé était de le déstabiliser.



Tikpi Atchadam

En lançant ce mouvement, l'instigateur principal qui n'est autre que le président du Parti national panafricain (PNP), Tikpi Atchadam, disait qu'il voulait mobiliser des Togolais à plusieurs endroits du territoire simultanément. Il a en tout cas réussi ce pari, mais « le baobab » comme il aimait qualifier le pouvoir

reste solidement enraciné dans le sol. Même les mois de manifestations massives qui ont suivi, n'ont pas eu raison du pouvoir de Faure Gnassingbé. Au finish, c'est Tikpi Atchadam lui-même qui a littéralement fui le pays. Ce que certains compatriotes ont ironiquement chanté en disant « Atchadam zéwa

». Cela signifie « Atchadam a fui » en langue kabyè. Aujourd'hui avec le recul, on a plutôt l'impression que le pouvoir est en train de reprendre la main. Evidemment la Coalition continue de tempêter et de menacer. Le week-end dernier c'était encore au tour du même PNP de promettre « un déluge » dans les rues. Mais qui ce déluge emportera-t-il finalement ? Nous le saurons très vite. Le gouvernement poursuit l'organisation des élections avec en ligne de mire le 20 décembre 2018. La Coalition maintient sa logique de boycott, mais peut-elle empêcher les élections comme elle prétend vouloir le faire ? Encore une interrogation sans réponse pour l'instant. Le pouvoir de

son côté, à la faveur de cette crise, s'est repositionné sur le terrain. On se rappelle que dès la naissance de la crise, le parti Union pour la République (Unir) a organisé un congrès, ce qui n'est pas arrivé depuis sa création il y a 5 ans. Des vice-présidents ont été élus pour représenter toutes les régions et mobiliser la base. Ce sont des personnalités influentes et respectées de leurs milieux. Même avec les législatives qui approchent à grand pas, on sent un sérieux bouleversement avec de nouvelles candidatures. Toutes ces actions dénotent d'une volonté du parti d'aller vers des mutations internes pouvant lui permettre de survivre à cette crise et cela semble lui réussir pour

l'instant. Même au niveau de la gouvernance, on sent des évolutions. Le mandat social du chef de l'Etat a pris une vitesse de croisière il y a quelques mois avec des projets innovants comme le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa). Le Plan national de développement (PND), 2018-2022 vient couronner le tout. Incontestablement, Tikpi Atchadam a donné un réel coup de pouce au pouvoir de Lomé. Il l'a rendu plus actif qu'avant. Il a aidé le pouvoir à voir ses limites et celui-ci s'est immédiatement repris tuant cette contestation dans l'œuf. C'est une analyse qui peut s'avérer erronée, mais à l'étape actuelle, c'est ce que tout observateur avisé pourra conclure.

Edem Dadzie

Elections législatives du 20 décembre

Le positionnement des candidats sur les bulletins de vote connu

On connaît désormais le positionnement de tous les partis politiques et groupes d'indépendants sur les bulletins de vote des élections législatives du 20 décembre prochain. Ce positionnement a été établi hier lundi, à l'issue d'un tirage au sort.

Le tirage au sort qui a été effectué par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) s'est déroulé en sous supervision de l'huissier de Justice, Me Komlan Alou Banassa. Les partis membres de la C14 qui ont décidé de boycotter les prochaines

élections législatives ne seront naturellement pas sur les bulletins de vote. On retrouvera par contre d'autres partis de l'opposition comme l'UFC, le NET, la CPP, PDP, la CLE, le PDR, MRC et bien entendu, le parti Union pour la République (Unir), grand parti majoritaire.

Le tirage au sort effectué hier annonce plusieurs regroupements de candidats indépendants dont entre autres, N'Consan, Notre Engagement, la Grande famille, ATE, Doigt Bleu, Jeunes élites pour un Togo, Union des nationalistes pour le Travail, Avé Nouveau, Avé en Marche,



Le président de la Ceni et les membres de son bureau

CRAD, Dounényo, Mouvement des Jeunes pour la Paix et le Développement dans les Lacs, Isope, Bâtir etc. On peut dire aujourd'hui, sans doutes que tout est enfin prêt pour la tenue des élections

législatives du 20 décembre prochain. Les partis candidats sont aussi prêts pour que s'ouvrent les campagnes le 4 décembre, soit dans exactement une semaine.

R. Zakari

Burkina-Faso/Putsch manqué

A la barre, Diendéré nie les faits et charge le Premier ministre Isaac Zida

Sa comparaison était attendue depuis le début du procès il y a 9 mois. Ce lundi 26 novembre 2018, le général Diendéré, présumé cerveau du coup d'état manqué de 2015 nie complètement avoir été le cerveau de cette opération. A la place, il pointe la responsabilité de l'ancien Premier ministre de la Transition, Yacouba Isaac Zida.

« Je n'ai ni commandité, ni planifié, ni organisé, ni exécuté ce que d'aucuns appellent le coup d'Etat du 16 septembre 2015 », a déclaré le général à la barre, en treillis militaire et béret rouge, devant une salle d'audience pleine. « J'ai juste assumé une situation donnée, sur les conseils des médiateurs et après accord de la hiérarchie militaire », a ajouté l'ancien chef du Régiment de sécurité présidentiel (RSP), l'unité d'élite de l'armée qui a perpétré le coup d'Etat.

Une allégation en contradiction avec le témoignage du chef des opérations du coup d'Etat, l'adjudant-chef Eloï Badiel, qui avait directement mis en cause le général Diendéré. Poursuivi notamment pour attentat à la sûreté de l'Etat, meurtres et coups et blessures, Diendéré a quitté son habituelle réserve pour se montrer particulièrement prolix, et même offensif, à la barre du tribunal militaire présidé par le magistrat Seydou

Ouédraogo.

Diendéré a également voulu démontrer ce qu'il qualifie de « comportement machiavélique » des responsables de la Transition. Égrenant un chapelet de « frustrations » au sein de l'armée, provoquées selon lui par les agissements du lieutenant-colonel Yacouba Isaac Zida, l'accusé a expliqué avoir voulu jouer le rôle de médiation entre l'ancien Premier ministre de la Transition et les soldats mécontents du RSP.



Le général Diendéré

« Après s'être fait chef de l'Etat, puis chef du gouvernement suite au coup d'Etat du 30 octobre, Zida a cherché à prolonger la Transition en violation de la Charte adoptée illégalement pour réaliser

son agenda. Pour cela, il avait besoin de prendre le contrôle des finances publiques de l'Etat, de l'administration, ainsi que de l'armée », martèle le général à la barre.

T.M.

Côte d'Ivoire/Municipales et régionales 2018

La Cour suprême annule le scrutin dans deux communes et deux régions

Les élections municipales et régionales couplées d'octobre en Côte d'Ivoire ont été annulées dans deux communes et deux régions, selon un verdict rendu vendredi 23 novembre par la Cour suprême.



Un électeur dans un centre de vote

La chambre administrative de la Cour suprême a statué sur 43 requêtes et a « annulé le scrutin dans les communes de Port Bouët (quartier populaire d'Abidjan) et de Lakota (sud-ouest) », selon les termes de la décision. Les régionales à Loh-Djiboua (sud-ouest) et dans le Guémon (ouest) ont également été annulées. « Les élections vont reprendre dans trois mois », s'est félicité le maire sortant de Lakota, Samy Merhy. La ville avait été le théâtre de violences qui ont fait un mort le 13 octobre, le jour du scrutin. En revanche la requête en annulation du scrutin dans le grand quartier populaire d'Abobo, introduite par la candidat indépendant Tehfour Koné, a été « rejetée ». Le ministre ivoirien de la Défense Hamed Bakayoko, un proche du président ivoirien Alassane Ouattara est

donc définitivement vainqueur dans cette commune où le scrutin a été un des plus médiatiques des municipales. Quelques 103 requêtes concernant 60 municipalités et 14 régions avaient été déposées devant la Cour suprême, dont la prochaine audience est prévue pour le 30 novembre. La coalition au pouvoir (Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix - RHDP) a remporté les municipales et régionales couplées, contrôlant 92 municipalités, contre 56 aux indépendants et 50 au PDCI, ancien allié du RHDP passé dans l'opposition. Ces scrutins, qui ont dégénéré en violences faisant cinq morts, ont également été entachés par de nombreuses accusations de fraudes.

Jeuneafrique.com

Zimbabwe/Gouvernance

Le président Mnangagwa baisse son salaire ainsi que celui des fonctionnaires

Les Zimbabweens devront se serrer la ceinture en attendant la relance de l'économie. Et cela commence dès janvier 2019 par une coupe dans les salaires des hauts fonctionnaires, le président de la République inclus. C'est ce qui ressort dans le projet de budget 2019 présenté le 22 novembre dernier par le ministre des Finances.



Emmerson Mnangagwa

Un budget de 6,6 milliards de dollars essentiellement tourné vers l'austérité. Cela commence par un dégraissage de l'administration. La mesure phare du nouveau programme économique est l'entrée en vigueur à partir de janvier 2019 d'un abattement de 5% sur les salaires de tous les hauts fonctionnaires. Cette mesure concerne aussi bien le salaire présidentiel que celui des ministres, des directeurs d'entreprises publiques, des secrétaires d'Etat ou des

secrétaires permanents.

Sans doute une réponse d'Emmerson Mnangagwa au désenchantement constaté un an après son élection comme successeur de Robert Mugabe. Le nouveau président zimbabween a décidé de soumettre son pays à une cure d'austérité pour relancer une économie encore traversée par une crise aiguë. Mais la promesse électorale de Mnangagwa pour remettre cette économie sur les rails a connu beaucoup de retard. Et le citoyen en subit les conséquences.

Une mesure qui devrait permettre d'alléger les charges de l'Etat, puisque la masse salariale de la fonction publique absorbe jusqu'à 90% des revenus du pays. Le dégraissage de la fonction publique s'accompagne d'une identification formelle des fonctionnaires. Un fichier biométrique sera mis en place pour lutter contre le phénomène de « fonctionnaires fantômes », mais aussi pour extraire de l'administration ceux qui ne sont plus en poste ou décédés.

T.M.

Blanchiment de capitaux et financement du terrorisme**Une réunion régionale s'ouvre aujourd'hui à Lomé**

La capitale togolaise accueille du 27 au 30 novembre, une réunion régionale des responsables de conformité sur les questions émergentes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. La rencontre est initiée par le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest (Giaba).

Prendront part à cette réunion régionale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les directeurs en charge de la supervision, des cadres en charge de la conformité dans les CRF, des responsables de la conformité des institutions financières et des Entreprises et professions non financières désignées (ENFD).

Selon les organisateurs, cette rencontre vise à renforcer les capacités des acteurs sur

les questions émergentes du blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Les travaux permettront aussi de sensibiliser les participants aux changements récents apportés aux normes du Groupe d'action financière (Gafi).

Le Giaba a indiqué que les résultats de son 1er cycle d'évaluations mutuelles ont montré des insuffisances dans la mise en œuvre des normes de lutte contre le blanchiment de



Kimélabalou Aba, DG du Giaba

capitaux et le financement du terrorisme dans les institutions financières. Des faiblesses ont été également relevées dans le dispositif de régulation. Le groupe évoque

une faible capacité et une absence de collaboration et de coopération entre les régulateurs et les opérateurs du secteur.

Ainsi, cette rencontre

permettra de renforcer la coopération entre les autorités de régulation et les entités déclarantes. Il s'agira également de promouvoir la coopération, la coordination et la mobilisation au sein et entre le gouvernement et les entités déclarantes sur la mise en œuvre efficace des mesures préventives de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Au cours de cette réunion régionale, l'Association régionale des responsables de la conformité sera officiellement lancée et un Forum consultatif du secteur privé du Giaba sera mis en place.

F.T.

Finance**Le Togo célèbre la Semaine de l'inclusion financière du 28 novembre au 1er décembre**

Initiée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), la Semaine de l'inclusion financière dans l'Uemoa a pour thème « Inclusion financière : levier du développement économique et social ». Selon l'institution sous régionale, les activités marquant cette semaine seront célébrées dans les directions nationales du 28 novembre au 1er décembre.



Des bénéficiaires du FNFI

La Semaine de l'inclusion financière dans l'Uemoa a pour objectif de « rassembler les acteurs du secteur financier, en vue de discuter des problématiques importantes de l'heure, qui constituent des préoccupations spécifiques et des défis pour chaque pays de l'Union en matière d'inclusion financière », a indiqué la Bceao.

Cette semaine a été officiellement lancée hier 26 novembre. Un forum de haut niveau sur le thème « l'innovation technologique au service de l'inclusion financière

» réunit aujourd'hui (27 novembre) au siège de la Bceao à Dakar des acteurs de l'écosystème des services financiers. Il est également prévu une foire de l'inclusion financière. A travers ces rencontres, l'institution veut sensibiliser les acteurs sur l'importance de l'inclusion financière dans le développement économique et social des pays de l'Uemoa.

La célébration va rassembler plus de 250 personnes provenant des ministères en charge des finances, des banques, des Systèmes financiers décentralisés (SFD), des Etablissements de monnaie

électronique (EME). Sont également attendus les services postaux, des intermédiaires en opérations de banque, des régulateurs de télécommunications, des Fintech, du Gim-Uemoa etc. Au Togo, plusieurs activités vont marquer la célébration de la Semaine de l'inclusion financière. Pendant 4 jours, il est prévu des sessions de formation sur le cadre réglementaire régissant la monnaie électronique et les transferts rapides d'argent. Des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière d'épargne et d'entrepreneuriat seront également organisées à l'endroit des jeunes.

Le Togo a mis en place plusieurs mécanismes pour favoriser l'inclusion financière, notamment le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), le Mécanisme incitatif pour le financement de l'agriculture (Mifa) et le Fonds d'appui aux initiatives économiques de la jeunesse (Faiej).

Félix Tagba

Investissement**La BIDC mise sur le financement des chaînes de valeur agricoles**

Selon le site Agridigitale.net, le financement de la Banque d'investissement et de développement de la Cédéao (BIDC) s'élève ces 3 dernières années à plus de 100 millions de dollars pour le développement du secteur agricole. Malgré ce financement, la transformation agricole n'est pas effective dans les Etats de la communauté. « L'effectivité de la transformation agricole n'a pas suivi », a indiqué le coordonnateur des opérations du secteur public et chef division Agriculture et développement rural Hugues Goa.



Le siège de la BIDC à Lomé

Pour atteindre ses objectifs, la BIDC veut financer les chaînes de valeur qui intègrent tous les acteurs et encouragent les initiatives pouvant lui baliser la voie. « C'est en ce sens que les banquiers de développement se sentiront à l'aide », a ajouté Hugues Goa.

Cette mesure pourra permettre au Mécanisme incitatif pour le financement agricole (Mifa) de bénéficier du financement pour le secteur agricole. Ce mécanisme veut permettre à plus de producteurs de bénéficier des prêts

bancaires à des taux préférentiels. Dans les 3 prochaines années, le projet envisage d'accompagner 1 million de producteurs et des acteurs, le long de la chaîne de valeur agricole. La BIDC dispose de deux guichets, un pour le financement des infrastructures de production, la mise en marché et le désenclavement et un autre réservé au secteur privé. En 2019, l'institution prévoit un financement de 100 millions de dollars.

Avec Agridigitale.net

Aide-soignant

Un métier pas comme les autres

La journée internationale des aides-soignantes, restée discrète et qui existe pourtant depuis 2010, a été initiée par la profession elle-même pour se faire entendre au moins chaque 26 novembre. S'appuyant sur des soins relationnels, l'aide-soignant assure l'hygiène et le confort des patients, apportant son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, qu'elles soient hospitalisées dans des services de courte, moyenne ou longue durée ou à domicile. Indispensables au bon fonctionnement des établissements de soins publics ou privés, de jour comme de nuit, en semaine, le week-end et les jours fériés, les aides-soignants exercent dans un rythme de travail alterné, une charge de travail soutenue. Togo Matin, dans ce dossier, vous fait découvrir le métier d'aide-soignant avec ses avantages et ses risques.

Un métier noble et complexe



L'aide-soignant(e) dispense, en collaboration avec l'infirmier et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation de la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie des personnes dans le besoin. L'aide-soignant (e) constitue un maillon indispensable de la chaîne des soignants au bénéfice des personnes soignées. L'aide-soignant (e) réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale

de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant (e) accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide-soignant (e) participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

Un métier avec des fonctions bien définies



Une aide-soignante dans une maison de retraite

L'aide-soignant est un professionnel de santé qui travaille au contact direct des patients. Il exerce en général sous la responsabilité de l'infirmier, avec des missions bien définies. L'accompagnement du patient: l'aide-soignant accompagne les patients dans les gestes de la vie quotidienne (hygiène corporelle, aide aux déplacements, prise de repas et collation). Dans les cas où la personne est privée de son autonomie, l'aide-soignant peut être amené à effectuer des tâches ménagères (attention toutefois à ne pas confondre auxiliaire de vie et aide-soignant). Il constitue

bien souvent un soutien moral pour certains patients.

Les soins limités et la surveillance médicale: l'aide-soignant, en dehors de son rôle d'accompagnement, a une réelle fonction médicale. Il est formé à surveiller l'état des patients, et à repérer d'éventuels changements afin de prévenir au plus vite le référent médical. Il peut aussi être amené à contrôler les paramètres vitaux du patient, à vérifier le bon fonctionnement des appareils médicaux, à changer les pansements ou à distribuer les médicaments.

Les qualités essentielles pour un aide-soignant

La patience: elle est l'aptitude d'un individu à se maîtriser face à une attente, à rester calme dans une situation de tension ou face à des difficultés, ou encore la qualité de persévérance. La patience est, à travers le monde et les croyances, une qualité essentielle requise pour celui qui aspire à la sagesse. Comme la méditation, la patience s'acquiert et s'exerce. Elle demande un effort de

concentration et de maîtrise de soi qui est opposé en général à l'agitation naturelle, à l'impatience innée.

L'empathie: c'est la reconnaissance et la compréhension des sentiments et des émotions d'un autre individu, et aussi, dans un sens plus général, de ses états non-émotionnels, comme ses croyances. En langage courant, ce phénomène est souvent rendu par

l'expression « se mettre à la place de l'autre ». Cette compréhension se produit par un décentrement de la personne (ou de l'animal) et peut mener à des actions liées à la survie du sujet visé par l'empathie, indépendamment, et parfois même au détriment des intérêts du sujet ressentant l'empathie. Dans l'étude des relations interindividuelles, l'empathie est donc différente des notions de sympathie, de compassion, d'altruisme ou de contagion émotionnelle qui peuvent en découler.

Le sens de l'écoute: dans les métiers du social, comme celui d'aide-soignant, l'écoute de l'autre

de manière générale, a quelque chose de toujours mystérieux. Elle peut paraître facile, mais ne l'est pas. Elle s'échappe lorsque l'on tente de la saisir, et peut surgir alors qu'on ne l'attend pas. Le premier réflexe, confronté à cette immense inconnue qu'est l'autre, consiste à se raccrocher à ce que l'on possède, soit nos connaissances et références propres. L'écoute n'est pas un outil qui s'acquiert, il faut devenir soi-même l'outil de l'écoute. À ces conditions il devient possible de la pratiquer véritablement et avec la compétence que demande l'exercice de ces métiers si délicats qui touchent à l'humain.

Des risques et contraintes ne sont pas des moindres

L'aide-soignante travaille toujours en collaboration et sous la responsabilité d'un infirmier. Elle fait par ailleurs partie d'une équipe médicale pluridisciplinaire, regroupant d'autres professionnels de santé (médecins, sages-femmes, etc.), avec lesquels elle doit dialoguer. Debout du matin au soir, une aide-soignante parcourt chaque jour des kilomètres en se déplaçant d'une chambre à l'autre. Le travail

salariées d'un centre d'action communal ou d'un centre de soins associatif, les aides-soignantes travaillent à domicile et effectuent de nombreux déplacements. L'aide-soignante est amenée à inhaler de nombreux produits (les désinfectants, les détergents...) et doit se laver les mains très régulièrement afin de se protéger de toute contamination. Moralement, ses conditions d'exercice peuvent



Un aide soignant donnant des soins à une malade

est organisé par rotation des équipes (une semaine de jour, une semaine de nuit), selon des horaires contraignants (nuit, week-end, etc.). Lorsqu'elles sont

être difficiles, car elle est confrontée au quotidien à la maladie, à la souffrance et à la mort, en particulier si elle travaille auprès de personnes en fin de vie.

Différents univers de travail pour un même métier

Parmi tous les métiers de l'univers médical, la fonction d'aide-soignant est sans

aucun doute le poste le plus au contact des patients. Au quotidien, la proximité avec les



Une aide soignante

personnes permet une meilleure efficacité pour les soins directs et d'hygiène. L'aide-soignante veille au bon confort de chacun, il est aussi une écoute et peut-être plus présent que le reste de l'équipe soignante. C'est un poste indispensable dans de nombreux établissements où l'aide-soignante peut alors pratiquer son métier de la manière la plus adaptée.

Aide-soignant à l'hôpital ou en clinique: à l'hôpital, comme dans une clinique privée, l'aide-soignante fait partie intégrante d'une équipe médicale dynamique et organisée. Souvent, les offres d'emploi d'aide-soignante décrivent ce poste comme une source d'informations précieuse car il est le premier à pouvoir observer toute rémission ou anomalie dans l'état d'une personne hospitalisée. Il est en contact direct et permet souvent au reste de l'équipe soignante d'agir au mieux et au plus tôt. C'est un poste qui associe autant l'aspect technique, soin et suivi que l'aspect relationnel et humain. L'aide-soignante est placée directement sous la responsabilité d'un infirmier.

Aide-soignante en maison de repos ou de retraite: dans une maison de retraite, les fonctions de l'aide-soignante sont les mêmes qu'en milieu hospitalier mais il permet aussi d'accompagner plus étroitement les personnes qui manquent réellement d'autonomie. La distribution des repas, les soins classiques, s'associent alors à d'autres tâches telles que la stimulation des patients au quotidien ou la prise en charge du corps d'un patient décédé. L'aide-soignante est également un élément clé auprès des familles mais aussi en prenant soin à l'accueil de chacun. Il participe aux activités et animations mais

il est aussi là pour accompagner les personnes qui arrivent en fin de vie.

Aide-soignante en crèche ou à l'école: au sein d'une école, l'aide-soignante occupe un poste principalement préventif et de suivi. Le métier sort du cadre hospitalier mais reste autant médical qu'humain. Directement en collaboration avec une auxiliaire puéricultrice, assure la prise de température si besoin, aide aux soins des petites blessures du quotidien (pose ou changement de pansements...) Le contact constant avec des enfants d'âges très variables est un autre aspect du métier. Il permet une autre approche de sa fonction et un relationnel privilégié.

Aide-soignante en association ou entreprise: au sein d'une association ou d'un centre de soins communal, l'aide-soignante exerce son métier en dehors d'un cadre hospitalier classique. Elle est amenée à faire de nombreux trajets chaque jour pour se rendre directement chez les patients sur lesquels il doit veiller. En entreprise, spécialement pour les sociétés d'aide ou de maintien à domicile, l'aide-soignante est très recherchée et peut exercer toutes les facettes de son métier auprès des patients dont elle est en charge. Il s'agit alors, comme pour une association, de se déplacer chez les personnes pour dispenser les soins.

L'aide-soignante est un maillon essentiel au sein de toutes les équipes médicales, que ce soit en milieu hospitalier, au domicile des patients, auprès des personnes âgées ou au contraire de jeunes enfants. Lorsque ce métier est choisi, chacun peut opter pour un environnement qui lui correspond réellement et ainsi se rendre utile de façon optimale.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé
du 26 / 11/ au 03 / 12 / 2018

BON PASTEUR	38, Av.Libération	22211367
Ste RITA	Doulassamé	22 20 90 16
N-D de MEDJ	Bd 13 Janvier	22 35 20 02
BIOVA	Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
CHATEAU D'EAU	BE	22 21 57 51
ADJOLOLO	58, Rue Franz Joseph	22 21 05 13
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
AVE MARIA	Face CHU Tokoin	22 22 33 01
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22266648
YEM-BLA	258, Av. Akéï	22 26 76 51
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
THERYA	Mangotigomé	22 61 56 52
CITRUS	Attiégou Yayrakomé	70 44 59 24
UNION	Boulevard Malfakassa,	
BAMUDAS -	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Zorrobar,	22 70 06 90
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	92 53 50 00
NATION	TOTSI	22 25 99 65
DELALI	Cacaveli	22 25 06 90
VERTE	Klikamè	22 25 03 26
LAUS DEO	Léo 2000	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè-Télessou	70 42 50 00
De La VICTOIRE	Avédji	70 45 74 92
AGOE-NYIVE'	Agoè-Nyivé	2228338
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi,	93 83 91 00
CHARITE	Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAINDEDIEU	AGOE ASSIYEYE	93402121
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22501000
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	avepozo	22 27 04 86

Quelques ambas-
sades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26	AGENCE DE COMMUNICATION Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com
OPERATEURS TELEPHONIQUES MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14	SUPERS MARCHES A LOME CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43
SANTE GENERALISTES DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72	FRUITS ET LEGUMES MARCHÉ ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHÉ DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38
OU MANGER ET DORMIR A LOME? HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11	DANSE ET COURS DE ZUMBA AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86
MUSCULATION ET MASSAGE Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70	AVIATION AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez cette photo

COMMENT FAIRE DES REPROCHES SANS BLESSER

Cinq principes pour faire des admonestations sans blesser.
N'oubliez jamais que quelles que soient la pertinence et la vérité de vos reproches, s'ils ne sont pas faits dans l'amour et le respect, ils énerveront votre interlocuteur.

- 1- ATTENTION AU TIMBRE DE VOTRE VOIX**
Votre voix n'est pas un tonnerre. Vous n'avez pas besoin de crier pour vous faire comprendre.
Soyez posé et parlez à la raison et au cœur de votre interlocuteur.
- 2- SOYEZ PATIENT**
Dans l'immense majorité des cas, il est préférable de laisser passer du temps.
Le meilleur moment pour critiquer est idéalement celui où vous êtes moins dans la flamme de la colère.
- 3- NE FAITES PAS DES REPROCHES EN PUBLIC**
Un reproche en public humilie et frustre. Faites des reproches quand vous êtes seul à seul avec le concerné.
Un reproche en privé montre que vous avez le sens de la gestion des informations, de la responsabilité et du leadership.
- 4- CHERCHEZ A COMPRENDRE**
Avant de critiquer, cherchez à comprendre. Posez des questions.
Comprenez les motivations de l'attitude de la personne.
Elle a nécessairement une raison pour tel et tel acte. Comprenez la raison.
Ne jugez pas seulement l'acte.
- 5- NE REDUISEZ PAS VOTRE INTERLOCUTEUR A SA FAUTE**
Faites précéder vos reproches des compliments.
Reconnaissez-lui des aspects positifs.
Dites par exemple : « vous avez fait un travail formidable, mais ça ne vous ressemble pas d'avoir oublié. »

Méditation

« Le passé, c'est comme utiliser un rétroviseur ; Il est bon de jeter un regard en arrière et de voir tout le chemin que tu as parcouru, mais si tu y regardes trop longtemps, tu manqueras ce qui est tout droit devant toi »

Théâtre

Le « palabre du cordonnier » ou la parole retrouvée

Le « palabre du cordonnier » est une représentation des comédiens togolais Robert Atikpo, Alassane Sidibe, et Eustache Kamouna. Présenté récemment à l'édition 2018 du Marché des arts du spectacle d'Abidjan (Masa), le spectacle « palabre du cordonnier » est l'une des représentations qui a émerveillé le public à la 14ème édition Festival international du théâtre du Bénin.

Le Togo a été à l'honneur à travers le spectacle de conte, le « Palabre du cordonnier ». Penser pour égayer un public, la représentation du « palabre du cordonnier » au Fitheb 2018, est un véritable succès. Bien que le spectacle soit un mélange du français du mina, une langue parlée au sud du Togo, le public a été bercé par les chansons fredonnées par les comédiens ainsi que les anecdotes racontées. Le « palabre du cordonnier » est un spectacle de conte axé sur des petites

anecdotes, et des petites histoires rythmées sur des mélodies et des chants populaires du Togo. Tout est parti de l'histoire du vieux Bakari, un conteur, qui a un moment de la vie, suite à un incident, a perdu la parole. Et Bakari n'a retrouvé la parole que grâce à ses amis. Ces derniers lui racontaient des contes jusqu'à ce qu'il ne retrouve la parole...

Un mot pour soigner des maux

La création « Palabre du cordonnier » expose en

réalité un certain nombre d'aspects de la vie qui sont l'amitié, la fraternité. L'Afrique s'est toujours identifiée à travers des contes au tour du feu qui ont perdu peut-être aujourd'hui leur place. Les contes sont bien évidemment des fruits de l'imagination. Une imagination qu'on a justement besoin par moment pour surpasser nos problèmes. Grâce au conte, Bakari a recouvert la guérison, une façon de dire que la société serait plus vivace si chacun prenait à cœur le bien-être



Scène Palabre du cordonnier

de son prochain. Au-delà de tout, la parole est la force de l'être humain. Un mot pour soigner des maux qui nous minent nos âmes, nos sociétés. Le « Palabre du cordonnier » véhicule des messages forts sur la solidarité. C'est un spectacle qui au-delà d'égayer, nous fait réfléchir sur notre vécu quotidien, sur le temps qui passe. Pour le comédien togolais

Robert Atikpo, c'est une énorme fierté pour son groupe d'avoir représenté le Togo au Fitheb 2018. « Nous sommes très heureux de représenter notre pays et de bénéficier de cette gentillesse du public. Nous sommes fiers d'être choisi parmi les multitudes de création qui existe au Togo, pour représenter notre pays et donner ce spectacle », a martelé Robert Atikpo.

Nadia Edodji

Congo / Musique

Le Tempo Music, l'orchestre des enfants qui illumine Pointe-Noire

Au quartier populaire de Fond Tié-Tié, vit un orchestre pas comme les autres : le Tempo Music, un groupe de jeunes artistes qui se caractérisent par l'originalité de leurs instruments exclusivement composés d'objets de récupération.

« On ramasse tout dans la poubelle, les pots de peinture, les couvercles, les sacs avec lesquels les femmes font le marché. On récupère aussi des objets en caoutchouc et avec tout cela, on fabrique nos instruments », révèle Ange Gabriel Pasi, leader du groupe Tempo Music. Une autre particularité du groupe : la batterie gérée par une fille, Michina qui se passionne pour cet instrument depuis ses 2 ans. « Ma mère souhaite me voir continuer dans la musique, mais mon oncle s'y oppose. J'ai dit à papa, vous avez refusé que je joue au foot, laissez-moi

faire la musique, c'est mon don. Vous savez que Werrason a commencé la musique aussi jeune que moi et il a grandi dans cet art. »

Un groupe en quête de soutien

Tous scolarisés, ces musiciens profitent des week-ends et des vacances scolaires pour vivre leur passion dans les principales artères de Pointe-Noire. Et grâce à leurs propres compositions ou des reprises de grands noms de la musique africaine, ils ont réussi à conquérir leur

propre public. « Ce sont des génies, parce qu'avec de petites choses, ils ont réussi à faire un orchestre pareil », avoue Amadou Ndjim, un fan du groupe. « Les Roga Roga ont commencé ainsi dans le quartier à Ouenzé. Donc ce sont les moyens qui manquent à ces enfants, ils progresseraient s'ils avaient les moyens », affirme Joseph Makita un autre fan.

Et c'est justement le problème de ces jeunes qui ne gagnent qu'entre 8 000 et 15 000 francs CFA (environ 12 et 23 euros) par sortie voire 25 000 (38



Le groupe Tempo Music

euros) pour une invitation privée.

Trop peu pour leurs ambitions

« Notre groupe n'avance pas. On a commencé en 2011 à l'âge de 6 ans, nous voici en 2018, rien n'a évolué. On a besoin d'un soutien pour jouer sur de vrais instruments comme les occidentaux. On veut aussi être connu et voyager hors du pays »,

espère Franky Maestro, un membre de Tempo Music. Ces artistes en herbe ont déjà composé près d'une quinzaine de chansons. Ils rêvent désormais d'enregistrer un premier album et se lancer à la conquête du monde à l'instar des orchestres mythiques africains tels que le Wengue Musica de Werrason, le Quartier latin de Koffi Olomidé...

www.africanews.com

Lire

« La Peste » d'Albert Camus. Ed Gallimard. 1947 Pp 23-24

« ...Le concierge parti, Rieux demanda au Père Paneloux ce qu'il pensait de cette histoire de rats : Oh ! dit le Père, ce doit être une épidémie, et ses

yeux sourirent derrière les lunettes rendes. Après le déjeuner, Rieux relisait le télégramme de la maison de santé qui lui annonçait l'arrivée de sa femme, quand le téléphone se fit entendre, C'était un de ses anciens clients, employé de mairie, qui l'appelait. Il avait longtemps souffert

d'un rétrécissement de l'aorte, et, comme il était pauvre, Rieux l'avait soigné gratuitement. Oui, disait-il, vous vous souvenez de moi. Mais il s'agit d'un autre. Venez vite, il est arrivé quelque chose chez mon voisin. Sa voix s'essouffait. Rieux pensa au concierge et décida qu'il le verrait

ensuite. Quelques minutes plus tard, il franchissait la porte d'une maison basse de la rue Faidherbe, dans un quartier extérieur. Au milieu de l'escalier frais et puant, il rencontra Joseph Grand, l'employé, qui descendait à sa rencontre. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, à la

moustache jaune, long et voûté, les épaules étroites et les membres maigres. Cela va mieux, dit-il en arrivant vers Rieux, mais j'ai cru qu'il y passait. Il se mouchait. Au deuxième et dernier étage, sur la porte de gauche, Rieux lut, tracé à la craie rouge « Entrez, je suis pendu... »

24^e conférence sur le climat / Interview avec Komla Azankpo, point focal national de la CCNUCC

« Nous allons insister sur le respect des engagements pris par les pays industrialisés »

Dans quelques jours s'ouvrira à Katowice en Pologne la 24^e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). C'est l'un des événements les plus suivis au monde car il y est question de l'avenir de la planète. Le Togo qui est partie à la Convention, prend part chaque année à cette rencontre. Juste avant l'ouverture officielle de ce rendez-vous important, M. Komla Azankpo, point focal national de la CCNUCC a accordé une interview à Togo Matin.



Komla Azankpo, point focal national de la CCNUCC

Quels sont les grands sujets qui seront abordés lors de cette Cop ?

Je dirai d'emblée qu'il y a beaucoup de sujets qui sont inscrits à l'agenda de la 24^e conférence des parties qui se tiendra du 3 au 14 décembre 2018 à Katowice en Pologne. Toutefois, les principales questions sont liées aux finances, à l'adaptation et au transfert de technologie, aux pertes et préjudices liés aux changements climatiques.

Pour beaucoup d'observateurs, cette Cop doit permettre d'élaborer les textes d'application de l'Accord de Paris. Qu'en pensez-vous ?

Comme vous le savez, l'accord conclu en décembre 2015, a été élaboré dans des termes généraux. Donc pour amorcer son application, il faut mettre en place des mécanismes, règles et procédures. Ce sont les sujets qui vont meubler aussi en grande partie la conférence de Katowice cette année.

Globalement, comment se déroulera la Cop cette

année ?

Naturellement, la Cop 24 ne sera pas aussi différente des précédentes. Mais la particularité cette année comme à Paris, c'est que vu que les Etats prennent conscience de la situation, le gouvernement polonais qui abrite ce sommet, a jugé bon d'inviter les chefs d'Etat du monde entier pour se pencher à un niveau hautement politique sur la question.

En tant que point focal national de la CCNUCC, dites-nous quelle position le Togo, un pays qui pollue peu, ira défendre à la Cop ?

Au Togo, nos priorités sont liées aux ressources financières. Nous avons besoin d'énormes ressources pour pouvoir mettre en œuvre l'Accord de Paris, notamment nos Contributions déterminées au niveau national (CDN) que nous avons déposées à Paris. Tous les Etats sont tenus d'élaborer leur CDN. C'est un document qui expose les efforts que nous sommes prêts à faire pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Nous avons aussi

des problèmes liés à l'adaptation. Vous savez, nous n'émettons pas assez, mais subissons de plein fouet les effets des changements climatiques. Nous sommes donc des victimes des gaz émis par les pays développés dans les années 1800 et qui entraînent le réchauffement climatique aujourd'hui. Nous avons donc besoin de nous adapter aux impacts des changements climatiques qui posent beaucoup de problèmes dans nos pays. Or, pour s'adapter convenablement, nous avons besoin d'assez de ressources financières.

Nous allons donc insister sur le respect des engagements pris par les pays industrialisés, notamment le renflouement de la caisse du Fonds vert pour le climat. Il s'agit de mobiliser 100 milliards de dollars. Nous voulons que cet engagement soit honoré et traduit dans les décisions qui seront prises à la prochaine Cop. Ces ressources permettront d'accroître la résilience des communautés.

Quel accompagnement

attendez-vous de la part de la société civile pour l'atteinte des objectifs ?

Vous savez, la société civile aussi suit avec beaucoup d'attention les différentes conférences qui passent au fil du temps. Les organisations de la société civile (OSC) ont un grand rôle à jouer. Nous avons besoin qu'elles soient à nos côtés pour nous faire des suggestions qui pourront nous aider à représenter valablement notre pays.

Quel bilan dressez-vous de toutes ces années de lutte contre les changements climatiques ?

Je peux dresser un bilan positif, du moment où les Etats ont aujourd'hui pris conscience que les changements climatiques constituent un problème global qui s'impose à tous, un défi de taille. A la conférence de Paris, l'on a noté un fort engouement qui a d'ailleurs milité pour l'adoption de cet accord historique. C'est une avancée qu'il faut maintenant concrétiser pour juguler le phénomène.

Avec la position ambiguë des Etats-Unis aujourd'hui pensez-vous que cette Cop produira les résultats escomptés ?

Pour répondre à cette question, j'aimerais recadrer les choses : les Etats-Unis ont juste amorcé le processus de retrait de l'Accord de Paris, mais ils n'en sont pas encore sortis. Nous estimons qu'ils prendront peut-être conscience de l'impact que leur retrait pourrait avoir sur ce processus et se raviser.

Quel message avez-vous à l'endroit des dirigeants dont la volonté politique est nécessaire pour faire aboutir les résolutions prises à la Cop ?

Mon message à l'endroit des dirigeants de ce monde est le suivant : qu'ils prennent conscience que le phénomène des changements climatiques

est réel. Il suffit de constater les dégâts dans nos pays pour se rendre compte qu'il faut assez d'attention sur les changements climatiques afin de limiter leurs effets.

Les pays africains qui souffrent le plus du phénomène ne doivent-ils pas se mettre ensemble pour défendre leurs intérêts ?

Les pays africains ont pris conscience de cette nécessité depuis. Déjà dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de 1992, plusieurs groupes se sont constitués. Il y a par exemple le groupe africain des négociateurs qui se réunit régulièrement pour définir ensemble une priorité africaine dans le cadre du processus des négociations et formuler des propositions dans le sens de la mobilisation des ressources.

Mais, les groupes de pression ne pourront-ils pas aider à mieux faire bouger les lignes ?

Il n'est pas donné aux Etats de constituer des groupes de pression. Les négociations sur le climat, c'est avant tout de la diplomatie. Il y a des choses qu'un représentant de l'Etat ne peut pas dire. Ce sont des entités souveraines qui se réunissent et aucun Etat ne peut faire pression sur un autre. Mais les membres de la société civile peuvent eux constituer des groupes de pression pour pouvoir influencer les décisions qui sont prises dans les salles de conférence.

Pour finir, quel est votre souhait pour la 24^e conférence qui s'ouvre dans quelques jours ?

Pour finir je dirai ceci : de la même façon que Paris fut une réussite, que le reste du processus puisse connaître le même succès afin que le monde entier parvienne à juguler efficacement le phénomène pour la sauvegarde de notre habitat.

Edem Dadzie

Portrait / Jeunesse

Qui est Edwige Mensah, la nouvelle ambassadrice de l'Unicef ?

La bloggeuse Edwige Adjo Mensah a été nommée, mardi 20 novembre dernier, ambassadrice de la jeunesse pour le compte de l'Unicef pour le Togo. L'annonce a été faite à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, par l'antenne nationale de l'Unicef. Première ambassadrice de la jeunesse pour l'Unicef au Togo, Edwige Adjo Mensah a su se distinguer et se démarquer des autres à travers sa dévotion contenue dans un parcours considérable.

Titulaire d'un diplôme en communication des organisations de l'Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts de l'Université de Lomé (Isica - UL), Edwige A. Mensah est une passionnée des sujets des droits de la femme avec un désir d'avoir une expérience en organisation œuvrant dans ce domaine. Ayant une curiosité poussée à l'endroit des réseaux sociaux et trouvant en eux un moyen d'action non négligeable pour faire éclore le leadership des filles et femmes et lutter pour leurs droits,

elle a effectué un stage en communication au GF2D (Groupe de réflexion et d'action pour la femme démocratie et développement), et effectué un stage en communication digitale (Community management et social media) à ASPartners. Puis un autre en blogging professionnel et marketing digital à Gombo digital. Mordue du digital est aujourd'hui social media manager à ASPartners, rédactrice web freelance à Gombo digital et dans bien d'autres structures de la place.

Aussi, a-t-elle à son actif un blog personnel (Wige

Blog) sur lequel elle narre des histoires vécues par des jeunes filles, des jeunes mamans. Elle traite aussi des questions de leadership, et des situations de la vie en générale. Préoccupée par la situation extrême du taux des grosses précoces dans notre pays, la situation des jeunes filles, et s'appuyant sur son vécu, elle s'est lancée dans l'entreprenariat social. D'où l'association dénommée Lonlonlida en collaboration avec une collègue qui en est la présidente. Ce projet d'association a été retenu pour la première promotion d'incubateurs



La bloggeuse Edwige A. Mensah

du programme Libres ensemble de l'OIF. Retenue dans le cadre du projet Les filles aux commandes de Plan Togo, Edwige Mensah a tenu pour une durée de 24 heures le rôle de la représentante-résidente de l'UNFPA au Togo. Son expérience avec Plan International Togo continue à travers sa participation aux différentes activités de sensibilisation à l'intérieur du pays sur certains de leurs projets. Ces activités, ont été précédées par sa participation au Sommet

national du leadership féminin. La Journée mondiale de l'enfance, instituée depuis 1959 par les Nations unies, est une occasion pour sensibiliser le public et collecter des fonds pour venir en aide aux millions d'enfants déscolarisés, privés de protection et déracinés à travers le monde. Elle constitue également une occasion pour nommer de jeunes ambassadeurs ainsi que des défenseurs de la jeunesse de par le monde.

Attipoe Edem Kodjo

Développement inclusif

Le Consentement libre préalable et éclairé au service des communautés

Pour promouvoir un développement inclusif et harmonieux, les communautés doivent être consultées avant l'élaboration et la mise en œuvre des projets de développement. Cela est d'autant important lorsque des multinationales viennent avec l'intention d'exploiter les ressources du sous-sol sur lesquelles vivent ces communautés. Le Consentement libre préalable et éclairé (CLPE) est le modèle qu'il faut suivre.

L'ONG les Amis de la Terre Afrique a organisé une conférence de presse internationale hier pour attirer l'attention de l'opinion tout entière: « Nous exigeons le consentement libre préalable et éclairé des membres de la communauté avant le début des projets de développement de toute entreprise opérant sur les territoires des communautés en Afrique », précise une déclaration lue par les premiers responsables de l'organisation hier à Lomé. Le CLPE est un principe internationalement reconnu stipulé dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples à

l'autodétermination (DNUDPA) et d'autres instruments relatifs aux droits de l'Homme. Il est conçu pour assurer le respect du droit des peuples de décider de leur propre avenir et de leur droit à l'autodétermination. Le CLPE est un droit humain fondamental selon les membres de la société civile.

Aujourd'hui, beaucoup de sociétés transnationales sont approuvées par les gouvernants pour opérer dans les zones urbaines et rurales, surtout dans le domaine de l'exploitation des ressources minières. Dans certains cas, ces projets à grande échelle et à but lucratif sont pour la plupart exécutés sans que les communautés

hébergeant la ressource aient la possibilité de donner ou de refuser leur consentement préalable, libre et en connaissance de cause avant le début des projets de l'industrie extractive.

« Du Nigéria au Togo, du Togo au Ghana, du Ghana au Cameroun, du Liberia au Mozambique et du Mozambique à l'Ouganda, l'accaparement des terres et l'extraction des ressources ont continuellement augmenté le taux de déforestation, la perte de biodiversité, la destruction des exploitations familiales, le système alimentaire local et l'économie », déplorent Les Amis de la Terre Afrique.

Edem Dadzie

JMS 2018

«Connais ton statut»

En prélude à la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre le Sida (JMS), le 1er décembre prochain, une conférence de presse a été organisée par le Conseil national de lutte contre le Sida en vue de décliner le programme des activités prévues pour cette 30ème Journée internationale de lutte contre le Sida.

Les activités prévues au programme de cette journée sont essentiellement le lancement officiel qui aura lieu le 1er décembre 2018 et la campagne de dépistage. « Connais ton statut », tel est le thème retenu sur le plan mondial pour cette journée. D'après le professeur Pitche, ce thème « Connais ton statut » est choisi pour mettre l'accent sur le fait que les gens doivent se dépister et connaître leur statut sérologique.

« En matière de prévention, le dépistage constitue le lien entre la prévention et le traitement. Quand les gens connaissent leur statut et qu'ils sont négatifs, ils prennent donc des mesures pour le rester. Et quand ils sont positifs, ils doivent rentrer dans un circuit de traitement pour prendre les médicaments rétrovirus pour leur propre santé d'abord mais aussi pour éviter de transmettre le virus à leur conjoint/ conjointe », a précisé le professeur Vincent

Pitche. Après 30 ans de JMS, des avancées significatives ont été obtenues, mais l'un des défis majeurs demeure la connaissance du statut sérologique. « C'est pourquoi cette année, c'est très important pour nous de mettre l'accent sur le dépistage », a-t-il ajouté. Cette année 2018, la campagne se limite aux Régions sanitaires Lomé-Commune, Maritime et des Plateaux. Elle est prévue du 3 au 7 décembre prochain.

La campagne vise ainsi à renforcer les actions de prévention de la transmission et de prise en charge du VIH et à distribuer 300 000 préservatifs féminins. Situé dans la région des Plateaux, Tohoun accueillera la cérémonie de lancement de la Journée mondiale de lutte contre le Sida au Togo. D'autres activités de sensibilisation à travers plusieurs canaux sont prévues par les associations et organisations non gouvernementales etc.

Nadia Edodji



Comme VOUS

nous y croyons



BANK OF AFRICA

GRUPPO OMCE BANK

